

Article paru le 15 novembre 2023

Les produits chimiques et dangereux ne se jettent pas n'importe où !

Une fois usagés, les produits chimiques que vous utilisez chez vous peuvent être dangereux pour votre environnement et votre santé.

Qu'ils soient vides, souillés ou avec ur reste de contenu, ne les jetez pas dans les poubelles ou dans les canalisations. Is doivent être apportés en point de collecte et en déchètene, s' possible dans leur emballage c'orgine. Si vous ne possédez plus cet emballage, le produit doit pouvoir être identifiable, notamment grâce à son étiquette.

Risques pour la santé et l'environnement

Les déchets dangereux ou à risque contiennent des éléments texiques inflammables et corrosifs et sont soumis à une rég ementation bien spécif que pour leur gestion et leur valorisation. L'exposition d'une personne à des produits chimiques dangereux affaiblit sa résistance et

accroft sa vulnérabilité, y compris face aux maladies transmissibles.

Les reconnaître

_a plupart du temps, ce sont des déchets issus de produits de b° co age (peinture, colle, vernis, endu't, etc.), d'entretien de piscine (chlore, régulateur de pH, etc.), de chauffage, cheminée et barbecue (rettoyants, allume-feu), de jardinage (phytosanitaire et b'oc'de), d'entretien de véhicules (filtre à huile, liquide de refroldissement, dégivrant), d'entretien spécifique de la maison (déboucheurs, décapants four, aérosols, etc.). ls présentent un des sympoles encadrés de rouge (ci-cessous). Jetés comme de simples ordures ménagères, i s risquent de fragiliser es filières de caitement des déchets, sans compter qu'ils peuvent créer des



r'sques pour les personnes en charge ce leur manipulation.

Où les jeter?

Les céchèteries de Cholet, Saint-Léger-sous-Cholet, La Tessqualle, Vezins, Maulévrier et Vihlers acceptent les déchets dangereux ou à risque, mais pas les éco-points. C'est l'écoorganisme ECO DDS, société à but non lucratif, qu' assure leur collecte et leur traitement sécurisé, et sensibilise aussi le grand public aux bons gestes. Attention toutefois, car il existe certains déchets à risques qui font l'objet d'une collecte particulière (hui es de v'dange, piles, petites batteries, médicaments, déchets d'activités de soins, lampes, e.c.). En cas de coute sur l'endroit où jeter l'un de ces produits, il est consei lé de consulter a plateforme « Que faire de mes déchets? » proposée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Points de collecte :

ecodds.com



Dangereux, nocif et imtant



Inflammabia



Gaz sous pression



pour l'environneme



pour la santé



Explosif



Comburan



Corror

